

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE D'ÉLATÉRIDE

PAR

MM. E. MULSANT ET CL. REY

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 9 novembre 1874

Athous Revelieri

♀ *Dessous du corps variant du fauve au brun ou même au noir sur quelques parties, garni d'une fine pubescence fauve. Antennes d'un rouge flave ou testacé; à deuxième et troisième articles plus courts, presque égaux, subfiliformes: les quatrième, cinquième et sixième plus gros, obtriangulaires. Tête marquée de points presque ombiliqués; notée de deux impressions: bord frontal en lignes transverse droite. Prothorax plus long que large, convexe, marqué de points un peu plus petits; à côtés parallèles sur leur seconde moitié; à angles postérieurs carénés latéralement. Élytres trois fois environ aussi longues que le prothorax; à stries marquées de points qui crénelent les intervalles; ceux-ci, subconvexes en devant, planiuscules postérieurement, finement pointillés. Dessous du corps variant du fauve au brun noir. Pieds d'un flave rougeâtre. Tarses postérieurs à articles simples: les premier et quatrième graduellement plus courts.*

Long., 0^{mm},0060 à 0^{mm},0090 (2 3/4 à 4 l.); — larg., 0^{mm},0015 à 0^{mm},0022 (2/3 à 1 l.)

♀ *Corps allongé, médiocrement convexe; garni d'une légère pubes-*

cence fauve. *Tête* variant du fauve au brun ou même au brun noir ; marquée de points assez gros et assez rapprochés, paraissant ombiliqués ; notée de deux impressions, un peu divergentes en devant, prolongées depuis le milieu du front jusqu'au bord antérieur ; bord antérieur de front en ligne transversale droite, lisse et à peine relevée ; à angles latéraux émoussés et presque rectangulaires. *Labre* et *palpes* ordinairement d'un rouge testacé. *Antennes* à peu près aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; d'un rouge jaune ou d'un rouge testacé ; garnies de quelques poils vers l'extrémité des articles : le premier, renflé ; le plus grand : les deuxième et troisième à peine obconiques : les plus petits : les quatrième, cinquième et sixième sensiblement plus gros et un peu plus longs, obtriangulaires, dilatés au côté interne : les septième et huitième, aussi longs, moins gros, obconiques : le onzième, ovalaire. *Yeux* noirs. *Prothorax* tronqué en devant avec les angles antérieurs un peu avancés, à peine rebordé ; un peu élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, subparallèle ensuite jusqu'à l'extrémité, ou à peine un peu plus étroit vers la partie antérieure des angles postérieurs ; munis d'une fine carène au côté externe de ceux-ci ; garni, en dehors de celle-ci, d'un léger rebord invisible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus ; de moitié environ plus long que large ; convexe, avec les angles postérieurs planiuscules ; marqué d'un léger et court sillon, au devant de l'écusson : noté de points assez rapprochés, un peu plus petits que ceux de la tête et donnant chacun naissance à un poil fauve mi-couché ; obtusément en arc dirigé en devant à sa base, et rebordé seulement aux angles postérieurs. *Écusson* un peu plus long que large ; tronqué au devant, arrondi en arrière ; assez finement ponctué ; ordinairement fauve, et garni d'un duvet de même couleur. *Élytres* de la largeur en devant du prothorax à ses angles postérieurs ; à peine ou peu sensiblement subsinuées après les épaules, faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, puis rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'extrémité, terminées en ogive à celle-ci ; trois fois environ aussi longues que le prothorax ; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; à rebord marginal étroit, tranchant et peu visible en dessus ; variant du fauve au brun fauve, ou même d'un brun noir ; à neuf stries, postérieurement affaiblies, marquées de points plus gros en devant, crénelant les intervalles

et les faisant paraître ridés sur la majeure partie de leur longueur, la strie juxta-marginale sulciforme. *Intervalles* subconvexes en devant, plans ou presque plans postérieurement ; finement ponctués et garnis de poils fauves, fins et mi-couchés : le sutural mi-caréné parfois, en partie rougeâtre. *Dessous du corps* d'un rouge testacé sur les parties de sa bouche ; ordinairement fauve ou d'un fauve brun sur le reste, avec les bords des anneaux du ventre souvent au moins en partie d'un rouge testacé ; plus finement ponctué sur le ventre que sur la poitrine et garni de poils fauves, fins et mi-couchés. *Pieds* d'un flave rougeâtre ; garnis d'un duvet concolore. *Hanches postérieures* aussi développées dans le sens de sa longueur à son côté interne que la cuisse dans son milieu, graduellement rétrécies à leur bord postérieur de dedans en dehors jusqu'au tiers de leur largeur, concaves et réduites à un rebord antérieur à leur côté externe. *Tarses postérieurs* simples ; graduellement plus courts du premier au quatrième : le cinquième aussi long que le premier, armé de deux ongles simples.

Cette espèce a été trouvée en Corse par notre ami Revelière, à qui nous l'avons dédiée.